

# BULLETIN D'INFORMATION N° 20

Séance du Conseil Municipal du 16 juin 2010.

## 1) Création d'emplois saisonniers :

Deux emplois saisonniers d'adjoints d'entretien sont créés afin d'assurer des travaux courants sur la voirie, les espaces verts et les bâtiments. Huit jeunes sont donc embauchés pour la période du 5 juillet au 27 août et deux autres pour la période du 25 octobre au 1<sup>er</sup> novembre pour l'entretien du cimetière et pour apporter leur aide aux personnes qui en auront besoin.

## 2) Avenants transports scolaires :

Les marchés de transports scolaires arrivent à échéance au 31 juillet 2010. Le Conseil Général donne la possibilité aux communes de prolonger les marchés d'une année supplémentaire. Il est décidé d'une part de prolonger d'un an la convention de délégation au Conseil Général et d'autre part d'établir un avenant au contrat avec le transporteur pour modifier la rémunération de ses services qui passe donc de 88.398,50 € pour trois ans à 117.359,26 € TTC pour 4 ans.

## 3) Mise à disposition de terres d'estives :

Dans la continuité de ce qui a été fait en 2009, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention tripartite, pour la période du 15 mai 2010 au 15 mai 2011, entre les communes d'Asson, de Louvie-Juzon et M. Georges Guilhamet agriculteur à Asson. Cette convention permet à ce dernier d'utiliser des estives situées sur le territoire de Louvie Juzon et de percevoir la prime à l'Herbe Agro Environnementale.

## 4) Entretien éclairage public :

M. le Maire rappelle que l'entreprise CEGELEC a la charge de l'entretien de l'éclairage public sur la commune. Conformément à l'indice BT 47, le prix du service augmente de 2,14 %, ce qui porte à 19,22 € le coût de l'intervention par foyer et 28,82 € par commande. Le Conseil accepte cette révision tarifaire annuelle.

## 5) Plan de mise en accessibilité :

Après que la commune ait décidé en décembre 2009 l'élaboration d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE), la commission créée à cet effet a défini le périmètre d'étude et établi les itinéraires.

Michel Aurignac présente le plan et les cheminements qui tiennent compte de la desserte de tous les services, commerces et équipements. Le Conseil Municipal approuve le périmètre du PAVE et acte le projet qui consiste à intégrer dans les futurs aménagements le principe d'égalité en matière d'accès sur la voirie et espaces publics.

## 6) Subvention :

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 500 € pour le fonctionnement de l'association « La Passéyade ».

## *Quelques infos ...*

### Travaux à l'école du Bourg :

Les travaux qui ont débuté vont se poursuivre tout l'été pour s'achever, on l'espère, à la prochaine rentrée scolaire. En attendant de récupérer des salles toutes neuves à l'étage de l'école, les cours d'André Cazajous et de Michaël Tempête se déroulent dans les locaux du presbytère. Que soient remerciés, une fois de plus, le père Joseph Ruspil et Bernadette Aurignac qui mettent à la disposition de l'école des locaux qui appartiennent à l'association St Martin.

### Plan canicule :

Mis en place à la suite des fortes chaleurs de l'été 2003, le plan canicule est reconduit cette année. Toute personne concernée qui le désire, peut s'inscrire à la mairie pour figurer sur la liste de vigilance.

### Tranquillité vacances :

La Préfecture et la Gendarmerie Nationale réactivent cet été encore, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, le dispositif de surveillance des propriétés laissées inoccupées pendant les vacances. Vous pouvez retirer les formulaires d'inscription à la Mairie.

### Repas champêtre du GAAS :

Le Groupement des Anciens d'Asson Sports organise un repas champêtre le samedi 3 juillet à partir de 19 h 00 à la salle de l'Isarce. Prix du repas : 12 € pour les adultes, 6 € pour les enfants. Inscriptions auprès de Xavier Bueno au 05.59.71.04.10 ou de Didier Fréchou au 05.59.71.04.58.

### Camps d'été des Gais Montagnards :

Cette année, deux camps sont organisés : un pour les 10 - 13 ans, un autre pour les 14 - 17 ans. Ils se dérouleront du 7 au 18 juillet dans la vallée du Luron. Tout au long de ces 12 jours, de nombreuses activités permettront aux participants de découvrir cette vallée des Hautes Pyrénées, sa faune, sa flore, mais aussi la spéléologie, le VTT, le tir à l'arc, ... etc. Et puis il y aura les randonnées en montagne et la vie en commun dans un camp de toile. Ces camps sont organisés en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vath Vielha ; ils bénéficient des aides « temps libre ». Le coût est de 390 € par enfant ; l'association accepte les chèques vacances. Les places sont limitées. Renseignements et inscriptions auprès de Patrick Pouyoune au 05.59.71.96.55 ou 06.11.55.09.95.

### Musique vivante et cinéma :

Notre commune a été retenue par le Conseil Général pour participer à l'opération « Cin'étoiles 2010 ». Le film qui vous est proposé est une comédie tout public. « La première étoile », sera projeté le vendredi 16 juillet en nocturne à partir de 22 h en plein air, sur le parking de la salle de l'Isarce. Avant la projection, à partir de 21 h, l'association Gombo nous permettra de patienter en musique. La formation, dirigée par Laurent Kouassy, auteur compositeur et professeur de guitare, est composée de 5 musiciens qui interprètent des morceaux de blues et de reggae.

### Concert Taquilé :

Asson Animation propose un concert de musique latino américaine qui sera donné par le groupe Taquilé le samedi 17 juillet à 21 h à l'église d'Asson. Entrée libre.

### Handball : félicitations ...

... à l'équipe des seniors 1 féminines qui accède à la Nationale 3 ; félicitations aux filles de moins de 15 ans qui ont remporté le titre départemental ; félicitations enfin aux moins de 13 ans garçons qui sont champions du département et champions d'Aquitaine : deux finales remportées aux dépens d'Oloron.